

Réf: Dossier 390679

Avis de constitution

SOCIETE « AM'X COMMUNICATIONS »

Siège Abidjan Cocody Angré-Mahou non loin du
Lycée Technique le Mahou Lot 413 Ilot 4., Lot 413, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AM'X COMMUNICATIONS »

Objet : IMPRESSION NUMERIQUE-VIDEOS ET PHOTOS-INTERNET, MULTIMEDIAS ET WEB-PRESSE, MEDIA ET EVEVENEMENTIELS-ETUDES, STRATEGIES ET FORMATIONS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,500,000 F CFA divisé en (350.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 350 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré-Mahou non loin du
Lycée Technique le Mahou Lot 413 Ilot 4., Lot 413, Ilot 4

Dirigeant(s) Mme ABOA ENNA MARIE-ROSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02294 du 25/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26156/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

